

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-02-002

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présent(s) : 24
Nombre de suffrages exprimés : 26
Nombre d'absent(s) : 2
Nombre de pouvoir(s) : 2

Vote :

Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le treize février deux mille vingt-cinq, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 6 février 2025

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Marcelle DJOUHARA, Serge TRIOULEYRE, Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE, Pierre PASQUIER, Claude TOUILLOUX, Odile PHILIPPON, René MEASSON, Martine CHARLES, Henri CELLIER, Marie-Pierre SEON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Margot SOLVIGNON, Florence CHEUCLE, Corinne VERDIER, Florence GAVARD, Patrice BRAUD

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Arnaud DE MAZENOD, Anabel FOURNIER-FAURE

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Arnaud DE MAZENOD pouvoir à Antoine RODRIGUEZ, Anabel FOURNIER-FAURE pouvoir à Florence CHEUCLE.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 26, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Monsieur Claude TOUILLOUX ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : DENOMINATION DE TROIS ESPACES DE STATIONNEMENT – APPROBATION

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison

le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20250213-2025-02-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/02/2025
Publication : 18/02/2025

Il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, aux places publiques et bâtiments municipaux.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de dénommer les voies ou les espaces suivants :

Dénomination actuelle non officielle	Proposition nouvelle dénomination
Parking situé derrière l'ancienne maison des associations dont l'entrée était au 6 rue de La Marque	Parking Marguerite Gonon
Parking en face de l'école Mixte 1	Parking de la Paix
Voie située le long de l'Ecole Mixte 1	Impasse de la Paix
Square de la Place Ste Catherine	Jardin du Souvenir Français

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres,

- Approuve les nouvelles dénominations des voies ou espaces suivants :

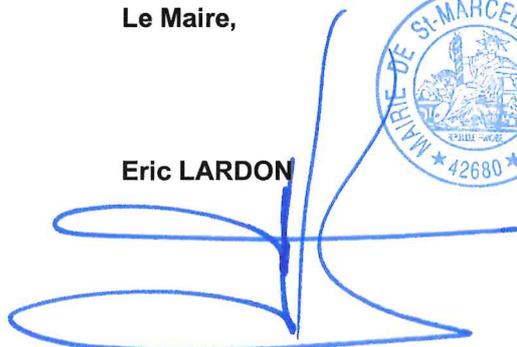
Dénomination actuelle non officielle	Nouvelle dénomination
Parking situé derrière l'ancienne maison des associations dont l'entrée était au 6 rue de La Marque	Parking Marguerite Gonon
Parking en face de l'école Mixte 1	Parking de la Paix
Voie située le long de l'Ecole Mixte 1	Impasse de la Paix
Square de la Place Ste Catherine	Jardin du Souvenir Français

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 17 FEVRIER 2025

Le Maire,

Eric LARDON



Le Secrétaire de séance

Claude TOUILLOUX

